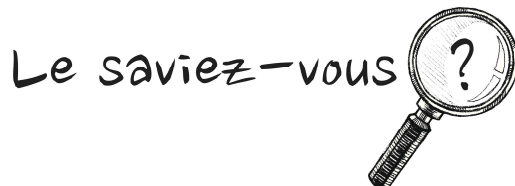




Une section syndicale du SM-TE est constituée chez AMPERE CLÉON

Sections du SM-TE
GROUPE RENAULT
N° 289 29 avril 2026



Le Syndicat de la Métallurgie – Travaillons Ensemble (SM-TE) :

- ⇒ a déclaré une section syndicale constituée de salariés d'AMPERE CLÉON,
- ⇒ a désigné un *Représentant de la Section Syndicale (RSS)*.

Chers collègues,

Je me suis présenté et j'ai été élu au CSE d'Ampere Cléon lors des élections de novembre 2024 sur une liste syndicale dans le but de représenter les salariés.

Ne donnant pas la même signification au mot *Syndicalisme* que l'organisation syndicale qui m'avait présenté, je n'en fais plus partie pour ne pas être en conflit d'intérêts. Ma conception pour vous représenter est qu'un élu des salariés se doit d'agir pour eux, sans chercher à vouloir tirer un avantage personnel de son mandat.

Pour rester en ligne avec mes convictions, j'ai intégré en avril le syndicat SM-TE qui existe dans le Groupe Renault depuis mars 2014. Le SM-TE a obtenu aux élections professionnelles en 2024 :

- la *représentativité* et des élus en CSE chez Ampere SAS,
- des élus CSE chez Ampere Software et Technologie,
- des élus CSE chez Renault SAS Ile-de-France.

J'ai fait le choix de poursuivre le mandat de CSE que vous m'avez confié, mais en choisissant les valeurs de liberté syndicale portées par le syndicat SM-TE. Avec le mandat de RSS, j'agis avec le SM-TE chez Ampere Cléon.

Je vous invite à rejoindre notre Équipe de Section syndicale : avec les possibilités nouvelles de liberté d'action offertes par le SM-TE, nous ferons tout ce qu'il est possible de faire pour remonter vos doléances et porter votre voix libre. Désormais, selon le nom du syndicat, « Travaillons ensemble » à cela.

Le Représentant de la Section Syndicale du SM-TE pour Ampere Cléon
Pour joindre la section syndicale : sm-te.cleon@travaillonsensemble.org

Vous aussi, rejoignez la section syndicale Ampere Cléon

Pour être libre et indépendant de l'employeur, le SM-TE renonce aux financements du Groupe Renault, des organisations patronales et organismes paritaires en tous genres. En le plaçant sous perfusion, ces financements étouffent le syndicalisme, le sclérosent et le pervertissent, pour le détourner au service de ceux qui le financent.

Pour être dépendant des salariés, le SM-TE est financé par les seules cotisations de ses adhérents. La cotisation minimum annuelle est d'un niveau modique de 48 à 60 euros selon le statut du salarié. **Le syndicat SM-TE est sous le seul contrôle de ses adhérents.**

Travaillons ensemble à reconstruire le syndicalisme, rejoignez le SM-TE

Contact : 06.98.05.13.80 / sm-te@travaillonsensemble.org / X @SyndicatSMTE

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse, 78000 VERSAILLES

Pour adhérer : <https://travaillonsensemble.org> Cotisation annuelle de base 2026 : Emploi non Cadre : 48 € - Emploi Cadre : 60 €

Le Syndicat de la Métallurgie – Travaillons Ensemble, est financé par les seules cotisations des adhérents



Syndicat de la Métallurgie - Travaillons ensemble (SM-TE)

Siège social : 6 bis rue de la Paroisse - 78000 VERSAILLES

Numéro du registre municipal de Versailles : 572 – Syndicat créé le 28 mai 2011

<https://travaillonsensemble.org/> - sm-te@travaillonsensemble.org - tél. : 06 98 05 13 80

FICHE D'ADHÉSION au SM-TE - BARÈME 2026

Le syndicat affirme le principe d'indépendance syndicale et prohibe tout financement d'origine patronale ou politique (Statuts Art. 4)

A retourner par courriel à : sm-te@travaillonsensemble.org

avec un virement bancaire : **IBAN** FR76 3000 3022 0200 0503 1731 533 **BIC** SOGEFRPP

ou par courrier postal à : SM-TE 6 bis rue de la Paroisse - 78000 VERSAILLES

avec un chèque à l'ordre de « Syndicat SM-TE »

INFORMATIONS CONCERNANT L'ADHERENT

M. Mme **NOM :**

Prénom :

Adresse du domicile :

Code postal :

Commune :

Tél. Domicile (facultatif) :

Tél. Prof. :

Portable :

Adresse mail personnelle :

Adresse mail professionnelle :

Date de naissance :

Lieu de naissance (Commune – Dpt) :

Catégorie d'emploi :

Apprenti

Sans emploi

Non Cadre

Cadre

Retraité

Cotisation annuelle de base :

22,00 €

22,00 €

48,00 €

60,00 €

55,00 €

Cotisation annuelle recommandée ⁽¹⁾ :

66,00 €

66,00 €

144,00 €

180,00 €

165,00 €

Barème adopté par l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2025

Métier/Emploi :

Cotation de l'emploi (facultatif) :

INFORMATIONS CONCERNANT L'EMPLOYEUR

ou dernier employeur si retraité ou demandeur d'emploi

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Secteur d'activité ou CCN :

Code A.P.E. :

Effectifs de l'entreprise :

Effectifs de l'établissement :

J'ai pris connaissance des statuts du syndicat et du règlement intérieur qui m'ont été communiqué et auxquels j'adhère sans réserve sous réserve d'encaissement du règlement de la cotisation annuelle.

J'interdis l'utilisation et la communication de ces données à tous tiers au syndicat SM-TE et je dispose par ailleurs d'un droit de rectification.

Date d'adhésion au syndicat SM-TE :

Signature :

¹ L'adhésion au syndicat SM-TE donne droit à la déduction fiscale ou au crédit d'impôt de 66% dans les entreprises ou établissements où le SM-TE est représentatif